

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 16 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize juin à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Catherine BAUDRY, Romain BUISINE, François-Xavier HENNEON, Anaïs BUISSON, Isabelle LEMAIRE OREC, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Alexandra LEGRAND, Olivier SABRE, Eric DEWULF et Hervé BOCQUET.

Procurations : Madame Bérangère MAHAUDEN à madame Augustine VILLE
Madame Véronique VANMEENEN à monsieur Bruno FICHEUX
Monsieur Dimitri DUQUENNE à madame Dorothée BERTRAND
Monsieur Michaël PARENT à madame Isabelle LEMAIRE OREC
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Madame Louise SAINTENOY CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
Madame Camille SPETEBROOT à monsieur Michel DEHAENE

Absents : Pas d'absents

Secrétaire de séance : Mme Francine MOURIKS

PROJETS DE DELIBERATION :

Monsieur le Maire :

- 1) Droit à la formation des élus – Etat annuel – Fixation des orientations et des crédits pour 2023
Adopté à l'unanimité
- 2) Commande publique - Groupement de commandes - Marché de fourniture des produits d'entretien
Adopté à la majorité avec 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (Olivier SABRE).

Finances :

- 3) Budget communal – Associations sportives – Attribution de subventions de fonctionnement pour 2022
 - 3.1) **Arabesque**
Nombre de votants : 25
Adopté à la majorité avec 21 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
N'ont pas pris part au vote Mesdames Dorothée BERTRAND, Bérangère MAHAUDEN et Messieurs Yann NORMAND et Dimitri DUQUENNE.
 - 3.2) **Le Baudet Pétanqueur**
Nombre de votants : 28
Adopté à la majorité avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
N'a pas pris part au vote Madame Monique DUHAYON.
 - 3.3) **CAPAA**
Nombre de votants : 28
Adopté à la majorité avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
N'a pas pris part au vote Madame Anaïs BUISSON.
- 4) Budget communal – Associations intra-muros – Attribution de subventions de fonctionnement pour 2022 :
 - 4.1) **Accordéon club**
Nombre de votants : 29

Adopté à la majorité avec 25 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

4.2) **Arts et Loisirs**

Nombre de votants : 28

Adopté à la majorité avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

N'a pas pris part au vote Madame Monique DUHAYON.

4.3) **Net Baudet**

Nombre de votants : 28

Adopté à la majorité avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

N'a pas pris part au vote Madame Brigitte CAMPAGNE.

4.4) **Ateliers des Couleurs d'Estaires – Régularisation**

Nombre de votants : 29

Adopté à la majorité avec 25 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

5) Budget communal - Attribution de subventions exceptionnelles :

5.1) **Saint Sébastien – Organisation Tir de l'Empereur**

Nombre de votants : 28

Adopté à la majorité avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

N'a pas pris part au vote Monsieur Romain BUISINE.

5.2) **A Pas de Jehan – Organisation des foulées d'Aliboron**

Nombre de votants : 23

Adopté à la majorité avec 19 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

N'ont pas pris part au vote Mesdames Dorothee BERTRAND, Augustine VILLE, Bérange MAHAUDEN, Anaïs BUISSON, et Messieurs Yves COLPAERT et Dimitri DUQUENNE.

5.3) **Union Bienfaitante – « Groupement Porteur de Jehan » à l'occasion des 20 ans de Jehan**

Nombre de votants : 29

Adopté à la majorité avec 25 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

6) Convention de mise à disposition des salles aux associations – principe de gratuité

Adopté à l'unanimité

7) Solidarité avec la population ukrainienne – Collecte en faveur de la population ukrainienne

Adopté à l'unanimité

Ressources Humaines :

8) Personnel communal - Tableau des effectifs – Modification – Ouverture de postes

Adopté à l'unanimité

9) Personnel communal – Ouverture de postes sur des emplois non permanents pour 2022 pour accroissement temporaire d'activité

Adopté à l'unanimité

10) Personnel communal - Recrutement de deux postes en service civique

Adopté à l'unanimité

Urbanisme :

11) Installation classée – Demande en vue d'enregistrer un élevage de 1864 animaux-pores pour l'exploitation GAEC DU CROSOBEAU à STEENWERCK – avis du Conseil Municipal

Adopté à la majorité avec 15 voix « POUR », 6 « CONTRE » et 8 « ABSTENTIONS » (François-Xavier HENNEON, Anaïs BUISSON, Catherine BAUDRY, Laetitia LEGRAND, Alexandra LEGRAND, Olivier SABRE, Eric DEWULF et Hervé BOCQUET).

Police municipale :

12) Port et utilisation des caméras piétons par les agents de la Police Municipale

Adopté à l'unanimité

Intercommunalité :

- 13) CCFL – Prise en charge des séances de natation vers le Centre Aquatique de l’Ondine – Renouvellement de la convention

Adopté à l’unanimité

Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Conformément à l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.

Séance close à 19h47.

Fait à Estaires, le 17 juin 2022

Le Maire,
Bruno FICHEUX